Du Säntis au Salève

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **28 (1991)**

Heft 1063

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1021152

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA
1002 Lausanne
5 décembre 1991 – nº 1063
Hebdomadaire romand
Vingt-neuvième année

Le discours sur l'architecture et l'architecture du discours

L'architecture est enseignée à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Si vous vous rendez au restaurant ou au self-service de cette cité de l'enseignement des sciences, à l'heure des grands services, vous pouvez avoir au mieux une conversation avec votre voisin, mais guère, tant l'acoustique est déplorable, avec votre vis-à-vis.

Pas mieux à Dorigny où quelques réaménagements font que c'est «moins pire» que ce ne fut.

Certes l'acoustique est à la fois une science et un art subtil; il faudrait être en même temps rigoureux dans la maîtrise des données physiques et fin comme un luthier. En revanche l'isolation phonique est-ce plus compliqué que les coefficients d'application d'un barrage ? Faites le compte impressionnant des bâtiments privés et publics, scolaires notamment, où les parois murales fuient comme une digue trouée. L'acoustique doit s'enseigner à l'EPFL, aux heures de pointe, à la cafétéria.

Cette ignorance est souvent théorisée en refus du réel par jeu ou défi. On dessine une chaise telle qu'il serait vulgaire d'imaginer qu'un cul pût s'y poser. On dresse une tente, symbole de la mobilité, mais qui est en fait une structure lourde, à anerage profond et bétonné, comme le reconnaissait Marco Solari à la fin de l'exercice de nomadisme exigé par un 700e décentralisé.

Ce décalage entre les contraintes du réel, les besoins de l'usager, et l'affirmation architecturale privilégie le verbe. Selon l'excellente formule d'un participant à l'émission *C'est-à-dire* de la Télévision romande, consacrée avec réussite à ce sujet, après le discours sur l'architecture on a une architecture de discours.

Extrêmement intéressante à cet égard, l'interview de l'architecte Bernard Tschumi réalisée par Bertil Galland dans *Le Nouveau Quotidien* (24.11).

L'architecte, expliquant comment il se rattache au déconstructionnisme se réfère notamment à des critiques et à des philosophes tels Derrida, Deleuze, Guattari. L'ayant entendu présenter les ponts pleins de son projet pour la vallée du Flon, devant les édiles lausannois et des représentants d'associations et de partis, en projetant des ponts, non pas pleins mais enjambants, célèbres comme des cartes postales à Venise, Prague et Florence, j'admirais cette adaptation du discours à l'interlocuteur.

Comment donc percevoir le lien entre des réflexions sur le sens de l'écriture et de la lecture à la Derrida et la construction en dur.

Je peux imaginer que le pont qui relie deux rives change de sens quand la rivière est canalisée sous voûte et son lit comblé et aplani; et que l'on peut remplir un pont qui n'est plus élan d'un saut de pierre par-dessus l'obstacle. Oui, il est loisible avec texte et meta-texte de jouer sur le sens des mots et des fonctions.

Sauf que l'architecte n'écrit pas pour des lecteurs volontaires. Son produit va s'imposer physiquement et conditionner la manière de vivre de centaines et, s'il s'agit d'urbanisme, de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants.

AG

suite à la page 3

Du Säntis au Salève

(*ag*) Le budget du canton de St-Gall franchit pour la première fois les deux milliards.

Les dispositions légales exigent qu'il soit équilibré, l'équilibre pouvant faire l'objet d'une marge faible d'interprétation.

Devant le déficit, malgré l'augmentation des taxes de participation hospitalière (hausse de 15% en salle commune, 25% en privé) le déficit présumé a poussé le gouvernement à proposer une hausse fiscale de 95 à 107 points. Le Grand Conseil a limité quant à lui cette hausse à 103 points. Le déficit présumé serait donc de 14 millions pour le budget de fonctionnement.

Des décisions et des chiffres qui doivent faire rêver au bord du Léman.